



Case postale 112 - 1530 Payerne

Greffe Municipalité Tél. 026 662 66 26
Fax 026 662 65 27

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Payerne, le 19 avril 2018

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

1. Modification du projet de mise en valeur du site de l'Abbatiale et réaménagement de la Place du Marché

La Municipalité de Payerne, en accord avec la Direction des travaux de mise en valeur du site de l'Abbatiale et du réaménagement de la Place du Marché, a pris la décision du report d'une année de l'ouverture du site au public soit en avril 2020 au lieu de mai 2019.

Cette décision fait suite, en premier lieu, à l'incertitude quant au délai de l'octroi du permis de construire pour le réaménagement de la Place du Marché en regard à un échéancier des travaux déjà serré initialement. La consultation préalable du dossier auprès de la Direction générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) s'avère favorable. Le dossier devrait être mis à l'enquête au début du mois de mai à réception du préavis définitif de la DGMR. Dès lors le début des travaux pourrait s'en trouver décalé.

Ensuite la Municipalité manifeste son intention d'une réouverture de l'Abbatiale dans un environnement exempt de travaux avec une Place du Marché complètement réaménagée. Ce report n'engendre pas de surcoût du projet dont le devis général ne s'en trouve pas modifié.

Sur la base de ces arguments, la Municipalité souhaite donner au projet toutes les chances d'un déroulement normal et sans risque inutile en reportant l'ouverture du site ainsi que les manifestations s'y rapportant en 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

C. Luisier Brodard



Le Secrétaire :

S. Wicht